

Le preneur d'assurance

HIRELINK
Monsieur MOHAMED ELLOUZE (Genius Holding)
229 RUE SAINT HONORE
75001 Paris
Référence client: 48JF3U

Les conditions de garantie

Catégorie

Assurances professionnelles, Métiers de l'Informatique et du Digital

Les activités garanties et le chiffre d'affaires

- L'assuré déclare exercer la profession et/ou les activités suivantes :

Informatique

- Conseil, études, audit, AMOA (dont gestion de projet) en informatique

Juridiction et loi applicables

- Monde entier hors USA/Canada

Période de validité

La présente attestation est valable pour la période du 03 mai 2025 au 02 mai 2026.

Les garanties sont acquises selon les Conditions Particulières (établies sur la base du questionnaire préalable d'assurance), des Conditions Générales et des modules , n°TECH-RCE0919 et n°TECH-RCE0919-PJ0116.

Paris, le 03/05/2025
Les assureurs



TABLEAU DES GARANTIES ET DES FRANCHISES

Responsabilité Civile Professionnelle

Etendue des garanties	100 000,00 €
	par sinistre et par année d'assurance
Dont :	
- Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non	100 000,00 €
	par sinistre et par année d'assurance
- Remboursement des prestations	100 000,00 €
	par sinistre

Responsabilité Civile Exploitation et Employeur

Etendue des garanties	8 000 000,00 €
	par sinistre
Dont :	
- Dommages matériels et immatériels consécutifs	1 500 000,00 €
	par sinistre
- Dommages immatériels non consécutifs	500 000,00 €
	par sinistre
- Intoxications alimentaires	800 000,00 €
	par sinistre
- Maladies professionnelles et / ou fautes inexcusables	1 500 000,00 €
	par année d'assurance
- Atteintes accidentelles à l'environnement	800 000,00 €
	par sinistre
- Vols par préposés	30 000,00 €
	par sinistre

Protection Juridique

Etendue des garanties	50 000,00 €
	par litige